

SOMMAIRE

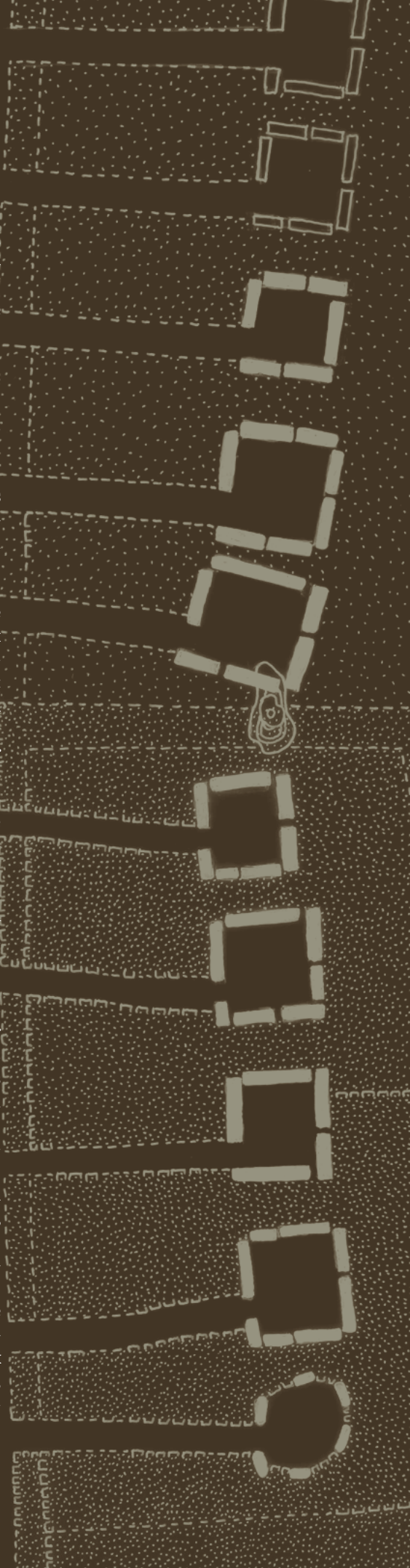
Introduction

Dolmens et menhirs marquent, encore aujourd'hui, le paysage de nos campagnes : dans l'ouest de la France, la très grande majorité de ces grosses pierres ont été déplacées, érigées ou assemblées par quelques-unes parmi les premières populations d'éleveurs et d'agriculteurs¹. La plupart de ces monuments mégalithiques, tels qu'ils nous apparaissent aujourd'hui, résultent de la ruine d'un dispositif souvent plus vaste, largement construit par l'homme ou intégrant parfois aussi quelques éléments naturels du paysage. Ils rendent compte d'une occupation relativement dense du territoire, à partir du milieu du V^e millénaire av. n. è., tant de certaines zones littorales comme le golfe du Morbihan que des grandes plaines calcaires qui bordent le Massif armoricain ; celles des Charentes et du Poitou dans le nord du Bassin aquitain, comme celles de l'Anjou ou de la Normandie dans l'ouest du Bassin parisien. Pour un millénaire encore, et presque à eux seuls, ces monuments mégalithiques restent le principal type de vestiges que ces populations nous ont laissés. Les installations du quotidien contemporaines sont beaucoup plus éparées et souvent plus difficiles à détecter aussi ; si bien qu'elles ont très longtemps échappé à l'analyse des archéologues. Elles ne seront guère prises en compte que lorsqu'elles sont associées à des dispositifs qui sont tout autant le fruit d'un investissement collectif très important. On pense à ces vastes enceintes fossoyées qui compartimentent l'espace accessible aux vivants au moment où, pour la première fois semble-t-il, on dépose les morts au-dessus du niveau du sol, dans un espace sépulcral pérenne construit en pierre, et en quelque sorte bâti pour l'éternité. Un peu comme si, peu après l'acquisition de nouveaux modes de subsistance qui supposent la domestication des plantes et des animaux, on assistait ici à une toute première tentative, singulière par ailleurs, pour « apprivoiser » l'espace et le temps.

Le milieu physique, lui aussi, est moins immuable que ne le laisserait supposer l'expérience de chaque individu. La configuration des rivages atlantiques de la France a été largement modifiée depuis cette époque ; de part et d'autre de l'estuaire de la Loire, en Brière, dans le golfe du Morbihan et du Mor-Braz, comme pour ce qui correspond aujourd'hui à l'île de Noirmoutier ; mais aussi pour ces larges dépressions, alors en cours de comblement, que sont le Marais poitevin ou la Baie du Mont-Saint-Michel et son marais de Dol-de-Bretagne. Nous avons eu la chance, collectivement, de pouvoir développer sur le long terme deux projets de recherche complémentaires ; le premier, sur un grand monument funéraire situé sur le bassin versant des affluents au Marais poitevin, à Prissé-la-Charrière dans les Deux-Sèvres ; le second, sur une vaste enceinte conservée en élévation, autour de la butte de Lillemer, dans le marais de Dol en Ille-et-Vilaine. Le premier de ces deux projets est indissociable de l'étude des très grands tumulus néolithiques dont les nécropoles de Tusson et de Luxé, en Charente, sont certainement parmi les meilleurs exemples, en France et en Europe. Le second de ces projets demande à être confronté aux résultats les plus récents, acquis notamment grâce à l'archéologie préventive, sur d'autres enceintes fossoyées (en plaine cette fois-ci) comme celle du Goulet, dans l'Orne. Ces quatre sites feront, chacun, l'objet d'un article séparé dans ce numéro. Une dizaine d'encadrés éclairent et complètent, notamment par quelques découvertes très récentes effectuées sur d'autres sites de la même région, les principales idées ou les principales démonstrations proposées dans chacun de ces quatre articles.

Dans tous les cas, nous sommes ici confrontés aux tout premiers monuments de la façade atlantique de l'Europe. Quelle mouche a donc piqué ces sociétés agropastorales du Néolithique moyen, pour investir aussi massivement dans des travaux collectifs si imposants que leurs vestiges, aujourd'hui et six millénaires plus tard, nous frappent encore d'étonnement ? Les premiers découvreurs des grands tumu-

¹ Je tiens à remercier I. Parron qui est à l'origine de ce numéro spécial d'*Archéo-Théma*

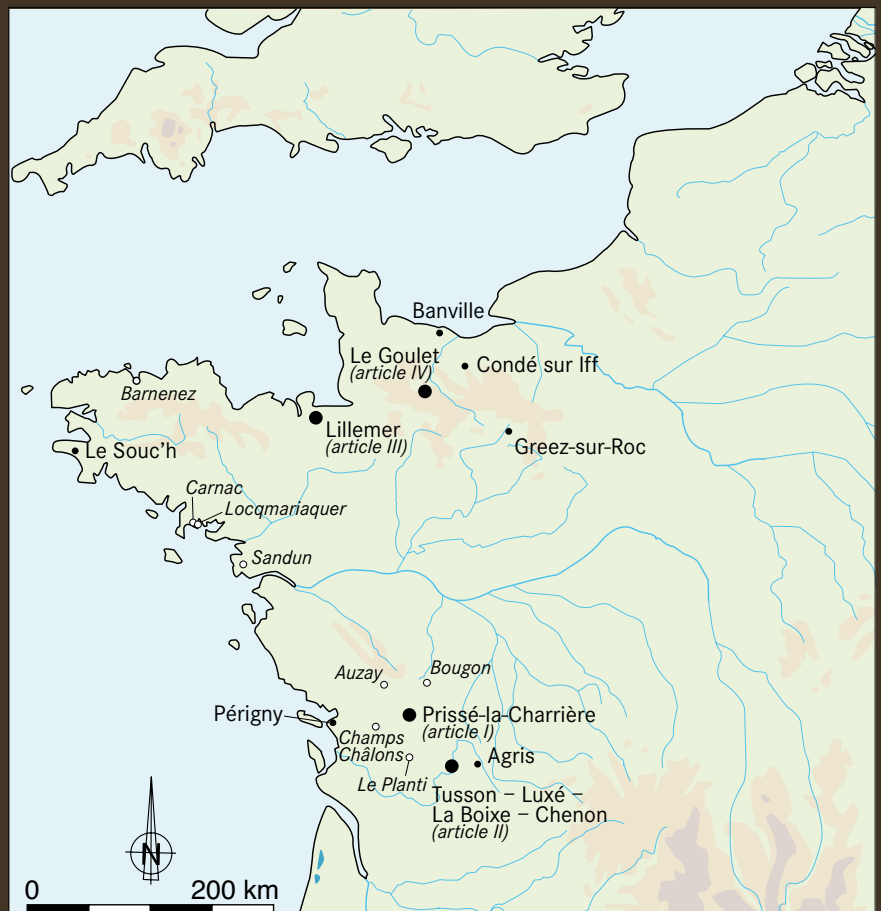


lus néolithiques de Normandie, de Bretagne ou du Poitou, n'ont pas manqué d'y voir des « tombes de chef ». Pour peu qu'ils aient pu faire le lien avec les enceintes fossoyées, ils n'auraient pas manqué non plus d'ériger ces dernières en lieux de pouvoir et de résidence. Aujourd'hui, il est plus convenu de parler de hiérarchisation sociale ou de développement des inégalités. La question du pouvoir, comme celles de la propriété et de la valeur des biens, tiennent effectivement une place importante dans la réflexion sur nos sociétés contemporaines. Il n'est pas illégitime d'en rechercher les traces dans ce que nous pouvons essayer de déduire quant à l'organisation des sociétés du passé. Pour autant, n'y aurait-il pas un certain anachronisme à faire de ces questions, et d'elles seules principalement, un des éléments clés pour comprendre et classer les sociétés préhistoriques et protohistoriques, notamment au travers de leurs réalisations les plus spectaculaires ? De tels critères sont-ils réellement les plus pertinents pour distinguer entre elles les premières sociétés agropastorales d'Europe occidentale, comme pour les différencier de leurs prédécesseurs et de leurs successeurs ?

Bien entendu, de tels débats ne peuvent être appréhendés qu'à des échelles géographiques nettement plus vastes ; les comparaisons qui sont parfois proposées entre le Mégalithisme atlantique, en particulier celui de l'ouest de la France, et des nécropoles partiellement contemporaines comme celles de Varna, en Bulgarie, n'ont pas d'autres fondements. Un véritable mégalithisme existe également sur les pourtours de la mer Noire, alliant monuments funéraires mégalithiques et files de pierres dressées. Ce mégalithisme-là ne semble pas être associé à la nécropole de Varna, ni dans le temps, ni dans l'espace. Tant sur les rives de l'Atlantique qu'en Europe orientale ou dans le Caucase, tout les oppose même pour ce qui est du traitement des corps comme pour la nature et la structuration des dépôts dans la tombe. L'investissement consenti par le groupe porte sur des réalisations de nature très différente, puisqu'il s'agit d'aménagements collectifs pour les premiers, d'objets manufacturés strictement attribués à un défunt en particulier, pour les seconds. Pour le mégalithisme atlantique, il y eut certes sélection d'un nombre limité de défunts, associés (différemment parfois) à chaque monument funéraire : mais sur quels critères cette sélection a-t-elle été opérée ? L'Europe atlantique ne connaît pas non plus ces énormes tells qui parsèment le sud-est de l'Europe : la question du degré du sédentarisation – ou de mobilité – des groupes concernés est même au cœur des discussions sur les premiers développements du Néolithique dans les îles britanniques, comme il pourrait l'être dans l'ouest de la France. Quant à la démographie de ces populations, dans le détail, cela reste un sujet bien controversé et difficile à appréhender. Les nouvelles pistes de recherche sont donc extrêmement nombreuses. Les incertitudes également. Les articles proposés dans ce numéro d'*Archéo-Théma*, tenteront d'exposer ce que, aujourd'hui, nous pensons avoir acquis comme connaissances sur le sujet, au travers de quelques exemples.

Par Luc Laporte

▼ Carte de situation des principaux sites mentionnés dans le cadre de ce numéro.



DOSSIER Le Néolithique sur la façade atlantique

Consolidation de toute la moitié occidentale du tumulus C de Péré (Prissé-la-Charrière, Deux-Sèvres), après la fouille exhaustive de cette partie du monument. Les différences de couleur de terres, indiquent le phasage de la construction. Les travaux en cours portent sur son extrémité orientale. Cliché L. Laporte.



Nouvelles données sur le mégalithisme de l'ouest de la France

Recherches en cours autour du tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres)

Par **Luc Laporte**, Chargé de Recherche au CNRS, UMR 6566-CreAAH, Rennes, **Chris Scarre**, Professeur, Département d'Archéologie, Université de Durham, Royaume-Uni, **Roger Joussaume**, Directeur de Recherche émérite au CNRS, **Ludovic Soler**, Archéologue au Service Départemental de l'Archéologie de la Charente-Maritime.



Longtemps les études sur le mégalithisme ont surtout porté sur ces grosses pierres déplacées, dressées et parfois rassemblées ou assemblées, qui constituent dolmens et menhirs. Les dolmens, dans le sens le plus courant du terme, ne représentent généralement que la partie visible de monuments aujourd'hui ruinés, parfois beaucoup plus vastes. Le plus souvent, ils en sont la chambre funéraire. C'est l'architecture de cette dernière qui, pendant près d'une cinquantaine d'années, a permis de les classer et de les décrire. Les termes de cette classification restent d'ailleurs tout à fait pertinents, de nos jours encore, dès lors qu'ils s'appliquent à l'objet qu'ils décrivent.

L'étude détaillée des masses tumulaires comme de l'ensemble des dispositifs architecturaux, parfois successifs, dans lesquels ces chambres funéraires s'inscrivent, est un peu plus récente. Il faut bien reconnaître que la fouille exhaustive d'un seul de ces monuments peut-être très longue et coûteuse ; si bien qu'elle n'a été réalisée encore à ce jour que pour un nombre très réduit des quelque 4700 dolmens répertoriés dans toute la France. Cette typologie est encore pour partie à bâtir. Il s'avère qu'elle devra parfois prendre en compte également l'ensemble des aménagements excavés ou paysagers qui concourent au dispositif monumental, comme par exemple l'absence ou la présence

de carrières creusées aux abords du monument.

Lorsque la chambre funéraire est seulement étroitement ceinturée par la masse d'une construction monumentale, on tentera alors de faire la synthèse entre ces deux classifications. C'est ce qui a été récemment proposé pour les

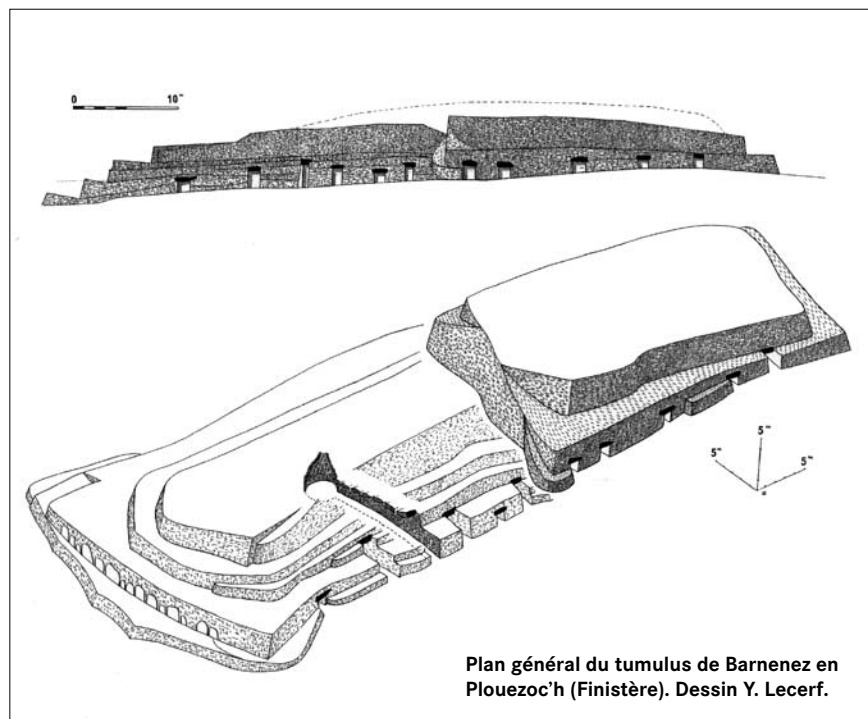
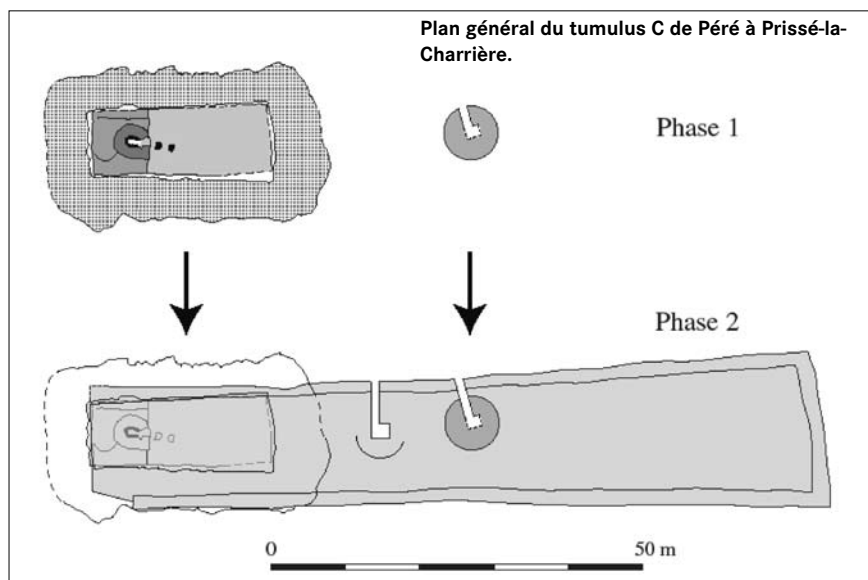


Déboisement du tumulus en 1995, avant la toute première campagne de fouilles. Cliché L. Laporte.

dolmens à chambre et entrée axiales, souvent ceinturés par une masse tumulaire à l'extrémité arrondie. Celle-ci est alors située à l'opposé d'une courte façade rectiligne sur laquelle débouche l'espace funéraire. Les dolmens de type angevins comme les dolmens en allées d'Aquitaine constituent alors autant de cas particuliers qui se singularisent par une architecture mégalithique originale des seuls espaces sépulcraux. Dans un récent compte rendu de lecture, C. Masset saluait cette démarche tout en s'effrayant de l'ampleur de ce qui restait à effectuer ; sans se rendre compte peut-être aussi à quel point ce travail est déjà engagé depuis au moins une trentaine d'années, en particulier dans l'ouest de la France.



⬅ Vue aérienne du tumulus C de Péré (Prissé-la-Charrière), en cours de fouilles. Il mesure 100 m de long. Un relevé topographique des deux monuments (A et C) constituant cette nécropole mégalithique est figuré ci-dessus. Cliché Balloïde-photo.com. Relevé J. Seven D. Lees, S. Lamb – MoLAS.



UN MONUMENT-NÉCROPOLE IMPOSANT

N'est-ce pas le propre de tout monument que d'être l'objet d'une constante réappropriation au fil du temps ? Il s'agit là, à vrai dire, de ce qui lui permet de rester visible et accessible, souvent au prix de nombreuses transformations. Nos premiers monuments funéraires en pierre de l'Europe atlantique, construits puis fréquentés par de très nombreuses générations des premières sociétés agro-pastorales (période du Néolithique), n'échappent pas à cette règle. Leur histoire complexe, ne serait-ce qu'au cours du Néolithique, ne peut pas toujours se résumer à la matérialisation d'un seul et unique projet architectural. On peut donc retrouver côte à côte plusieurs chambres funéraires, toutes ceinturées par une construction distincte et chacune respectivement d'un type différent. C'est ce qu'illustre parfaitement le tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres), monument-nécropole recouvrant de toute sa masse imposante l'histoire propre à chacun des monuments d'une nécropole mégalithique antérieure. Nous y reviendrons pour le monument de la pointe du Souc'h également (**encadré 3, p. 15**).

À la suite de l'inventaire publié par G. Germond, puis de sondages effectués par C. Cathelin, les tumulus de la nécropole de Péré à Prissé-la-Charrière ont attiré notre attention à cause de

► L'espace sépulcral situé à l'extrémité occidentale du tumulus de Péré (Prissé-la-Charrière, Deux-Sèvres) aurait pu être décrit, à moins d'une étude attentive, comme un coffre totalement ceinturé par une masse de pierres sèches. Il dispose pourtant d'une structure d'accès remaniée à maintes reprises. Cliché L. Laporte.

leur excellent état de conservation. Le programme de recherche international qui a débuté ici en 1995 et qui se poursuit aujourd'hui encore, est unique en Europe. Il a pour objectif l'étude extensive de l'un de ces énormes monuments néolithiques allongés de la façade atlantique de la France, ce qui n'avait jamais été fait entre Loire et Gironde. La diversité de ces monuments, plus largement dans l'ouest de la France, est d'abord le fruit d'histoires architecturales toujours singulières. La plupart semblent cependant la résultante d'un processus d'intégration récurrent, dans son principe si ce n'est dans sa forme, que les fouilles de Péré ont contribué à mieux comprendre. Il se pourrait même que ce principe d'intégrations successives concourt à la genèse des mégalithismes funéraires atlantiques, probablement autour du milieu du V^e millénaire avant notre ère. Très grosses pierres déplacées, assemblées ou dressées, différentes formes architecturales pour l'espace sépulcral, comme différents types de constructions monumentales, se conjuguent alors en de multiples combinaisons croisées, notamment au cours de la seconde moitié de ce même millénaire. Déjà, à la fin des années 1950, les travaux effectués à Barnenez par P. R. Giot et son équipe, avec ceux sur l'île Carn et l'île Guennoc, avaient permis de démontrer l'ancienneté de ces architectures monumentales en pierre, plus vieilles de près de 2000 ans que les premières pyramides en Égypte.

DEUX CONSTRUCTIONS DU V^e MILLÉNAIRE, ANTÉRIEURES AU TUMULUS C

Dans une des premières étapes, au moins deux constructions spatialement distinctes se tenaient simultanément à



Monument circulaire contenant un dolmen à couloir (chambre III), piégé sous la masse du tumulus C de Péré (Prissé-la-Charrière, Deux-Sèvres). Cliché P. Aventurier.

l'emplacement du tumulus C, au cours du troisième quart du V^e millénaire avant notre ère. Par la suite, toutes deux se sont trouvées piégées sous la masse de constructions postérieures. La première est un édifice quadrangulaire de 23 m de long. Il est principalement constitué de terres, mais délimité et renforcé par des parois en pierres sèches. L'espace sépulcral correspondant se trouve aux deux tiers de sa longueur à partir de l'est. Cet espace sépulcral – ou « coffre » (chambre II) –, délimité par cinq grosses pierres, nous est apparu tout d'abord comme totalement clos, bien que disposant en réalité d'une structure d'accès non couverte modifiée à plusieurs reprises. Il contenait les restes d'au moins trois individus, sans doute déposés succes-

sivement (vestiges d'un dallage intercalaire). En face de l'entrée, un petit dépôt de céramiques lisses a été recueilli au pied de l'emplacement, dans le sol, de deux forts poteaux en bois alignés sur cet axe. D'autres restes osseux humains ont été recueillis dans la construction de l'édifice de 23 m de long qui scelle l'ensemble. Peut-être cette aire était-elle déjà ceinturée par un profond fossé périphérique. Ce dernier contenait les vestiges d'une sépulture individuelle, sur le fond du fossé.

Le second édifice est un massif circulaire de pierres sèches, parementé. Un couloir d'accès couvert permettait d'entrer dans une petite chambre quadrangulaire de 4 m² environ. Ses parois sont construites en pierres sèches, comme

DOSSIER Le Néolithique sur la façade atlantique

La chambre III au sein du tumulus C de Péré (Prissé-la-Charrière, Deux-Sèvres), au moment de sa découverte.
Cliché P. Aventurier.



Dépôt de deux céramiques, une coupe à socle et un vase à embouchure déformée, dans le coin sud-est de la Chambre III (tumulus C de Péré, Prissé-la-Charrière, Deux-Sèvres), au moment de sa découverte. Cliché P. Aventurier.

pour les monuments circulaires de la nécropole de Condé-sur-Iff en Normandie (**encadré 4, P. 16**). Elles se prolongent en élévation par un début d'encorbellement et, dans les coins, par le montage de trompes qui supportent une unique dalle de couverture, d'environ deux tonnes. Cette chambre (III) était restée intacte depuis 6 000 ans. Sur son sol dallé reposaient les restes osseux d'au moins huit individus. Pour cinq d'entre eux, les restes osseux présentaient des éléments de connexion, ce qui suppose que ce sont bien les corps et non les ossements qui ont été introduits dans une chambre qui fut probablement utilisée à plusieurs reprises. Les analyses paléo-génétiques effectuées par M. F. Deguilloux et M.-H. Pemonge¹, montrent que trois d'entre eux au moins étaient de mères différentes (**encadré 2, p. 14**). Quelques rares pièces de parure ou d'industrie lithique étaient associées à ces ossements. Deux céramiques avaient été déposées dans le coin sud-est de la chambre. L'une présente une embouchure déformée. L'étude des résidus organiques, réalisée par A. Lucquin, R. Ramiro et J.-C. Le Bannier², a permis d'identifier les restes de la combustion d'une essence de résineux à l'intérieur de la seconde, une coupe à socle. La même équipe a pu identifier la présence de résidus organiques de graisses animales dans les sédiments immédiatement sous-jacents au niveau funéraire de la chambre I; ils pourraient résulter de la décomposition des corps introduits dans cet autre espace sépulcral.

LE TUMULUS C

Ce n'est que vers la fin de l'histoire de cette nécropole que l'ensemble fut recouvert par un tumulus trapézoïdal de 100 m de long, plus étroit à l'ouest qu'à l'est où il mesure 20 m de large à sa base. Cette extrémité orientale, dont nous sommes en train d'achever l'étude architecturale, est également plus haute que l'extrémité opposée. Localement,

nous y avons retrouvé les vestiges d'un dallage qui pourrait avoir pavé une étroite plate-forme courant sur toute la longueur du monument, à son sommet. Le monument est alors bordé de carrières latérales qui concourent à en rehausser l'élévation par effet de perspective. Il contient une nouvelle chambre à couloir, probablement plus mégalithique que la précédente; c'est la seule partie qui avait été quelque peu détruite à la suite de l'installation d'un four à chaux dans la masse tumulaire, au cours de la période gallo-romaine. Cette chambre I pourrait avoir contenu les restes d'un peu moins d'une dizaine d'individus également. Son couloir ouvre sur la même façade allongée que celle où débouche le couloir prolongé de la chambre III. À la charnière avec le IV^e millénaire av. notre ère, une

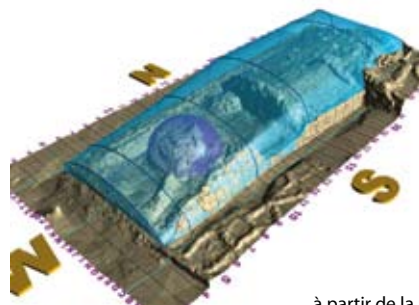
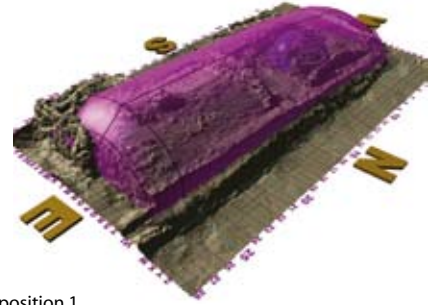
sépulture individuelle en pleine terre a été aménagée au pied du tumulus C et à son extrémité orientale. D'autres restes osseux, en particulier ceux de sujets immatures, étaient, là encore, présents dans sa masse. Au total, les chambres sépulcrales ne contiennent peut-être pas plus de la moitié des individus dont les restes osseux sont associés au dispositif monumental.

L'étude en cours de l'extrémité orientale est également riche d'enseignements. Comme les autres parties du monument – et en particulier l'intérieur de la chambre III –, elle fit l'objet d'un

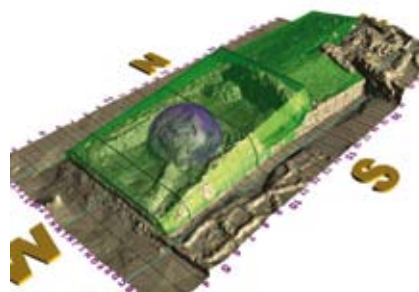
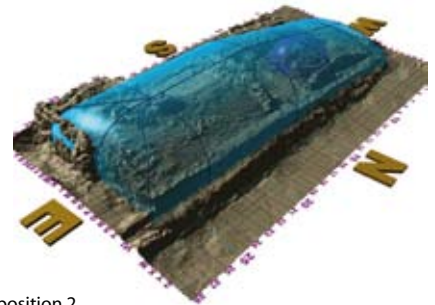
▼ **Première version (à affiner) d'un travail en cours sur la restitution virtuelle des élévations du monument de 23 m de long situé à l'extrémité occidentale du tumulus C de Péré (Prissé-la-Charrière, Deux-Sèvres), à partir des relevés scanner. Cabinet G. Perazio.**



à partir de la proposition 1



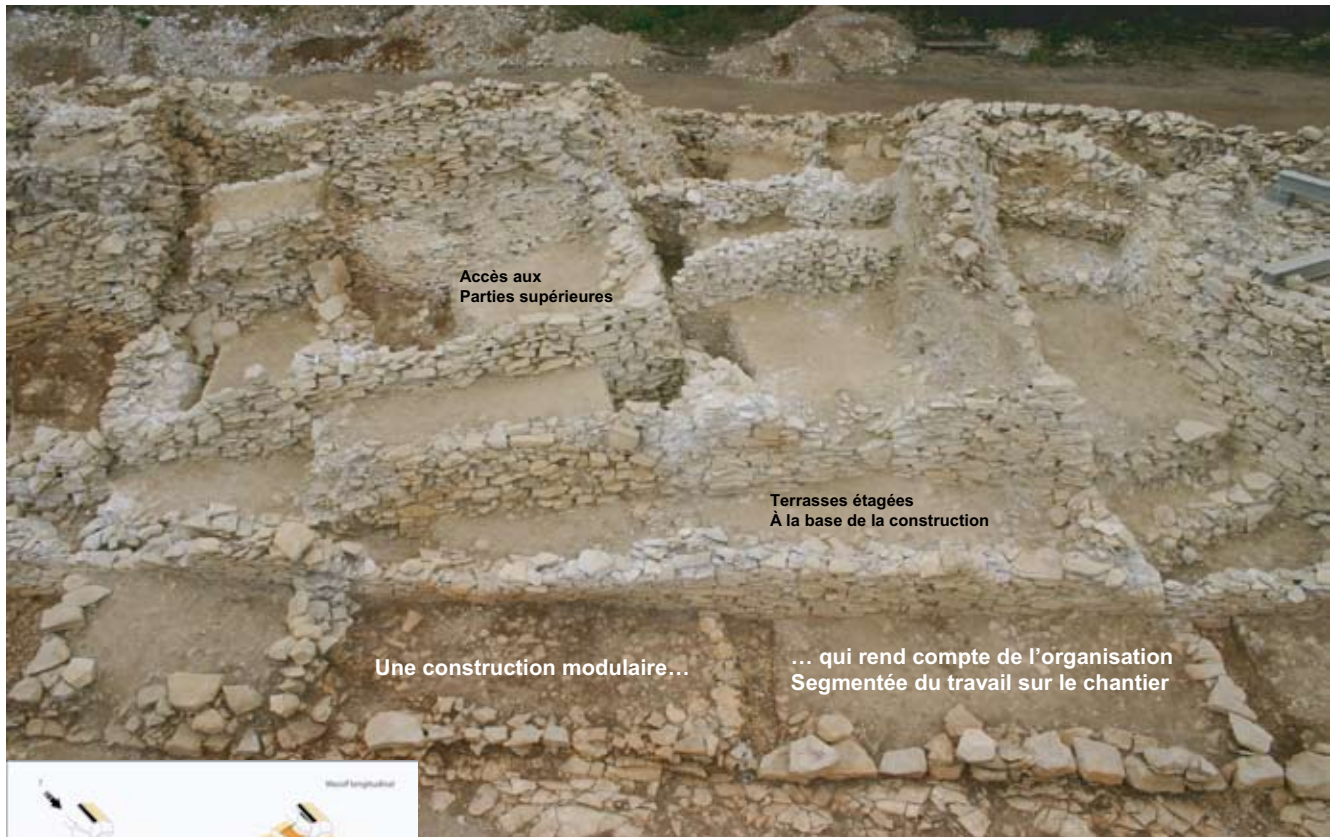
à partir de la proposition 2



à partir de la proposition 3

1 UMR 5199 – PACEA, Université Bordeaux I

2 UMR 6566-CReAAH, Rennes



▲ La structure interne du monument reflète aussi les modes d'organisation du travail sur le chantier de construction. Cliché L. Laporte.

relevé scanner complet sur environ 50 m de long, effectué par l'entreprise Perazio; soit près de 4 milliards de points topographiques mesurés en quelques jours seulement grâce à une technologie notamment mises en œuvre pour l'entretien des centrales nucléaires. Ces données sont également précieuses à l'heure de proposer des restitutions virtuelles de l'élévation du monument, à chaque étape de son histoire architecturale. Ce travail se poursuit encore actuellement avec, en plus, la collaboration de l'Archéopôle à Bordeaux. L'étude de cette masse tumulaire bénéficie également du regard expert d'I. Parron-Kontis³, spécialiste de l'Archéologie du bâti, selon

3 Archéodunum, Lyon

une méthodologie jusqu'à présent plutôt appliquée par exemple aux édifices religieux de la période médiévale (**encadré 1, p. 13**). La progression du chantier de construction commence ainsi à devenir perceptible; avec une organisation du travail segmentée pour la mise en place du réseau alvéolaire de parois en pierre qui structure cette masse, et l'intervention de quelques spécialistes; avec ses arrêts de chantier aussi, ou la mise en place de terrasses étagées pour accéder plus facilement aux parties supérieures. L'intention des bâtisseurs néolithiques peut-être approchée, enfin. L'ensemble matérialise un schéma conceptuel très soigneusement élaboré au préalable, et parfois scrupuleusement respecté dans sa mise en œuvre. Dans ce sens, de tels monuments apparaissent véritablement comme les premières architectures d'Europe occidentale⁴.

4 Ces travaux ont été financés par la DRAC Poitou-Charentes, le Conseil Général des Deux-Sèvres, la British Academy et le McDonald Institute for Archaeological Research, pour ce qui est du fonctionnement. Ils participent aux programmes de recherche développés par l'UMR 6566-CreAAH, auquel appartient L. Laporte, titulaire de l'autorisation de fouilles

La pérennité des vestiges exhumés est bien entendu une préoccupation commune à tous les partenaires de ce projet. La consolidation des vestiges en pierres sèches dégagés a été assurée par R. Cadot avec l'aide de toute l'équipe de fouilles. C'est chose faite pour toute la moitié occidentale du tumulus C. À l'achèvement des fouilles, une mise en valeur du site et sa présentation au public serait souhaitable; l'archéologie apportant ainsi, outre un profond renouvellement des connaissances sur le mégalithisme, sa contribution au développement économique et touristique de la région. ☒

depuis 1995. Sur le terrain, chaque campagne a bénéficié de l'appui logistique des communes de La Foye-Monjault et de Prissé-la-Charrière. Elles n'auraient pas pu se dérouler sans l'accueil bienveillant que nous a réservé le propriétaire des lieux, Mr Bastard de Crisnay, ni bien entendu sans le travail de tous les bénévoles qui ont participé à ce chantier.

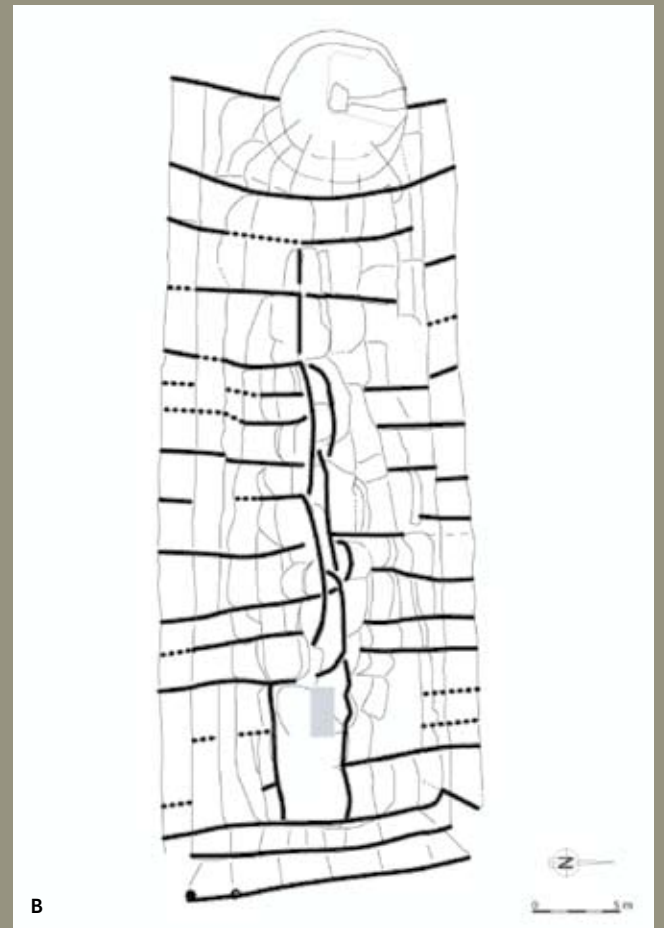
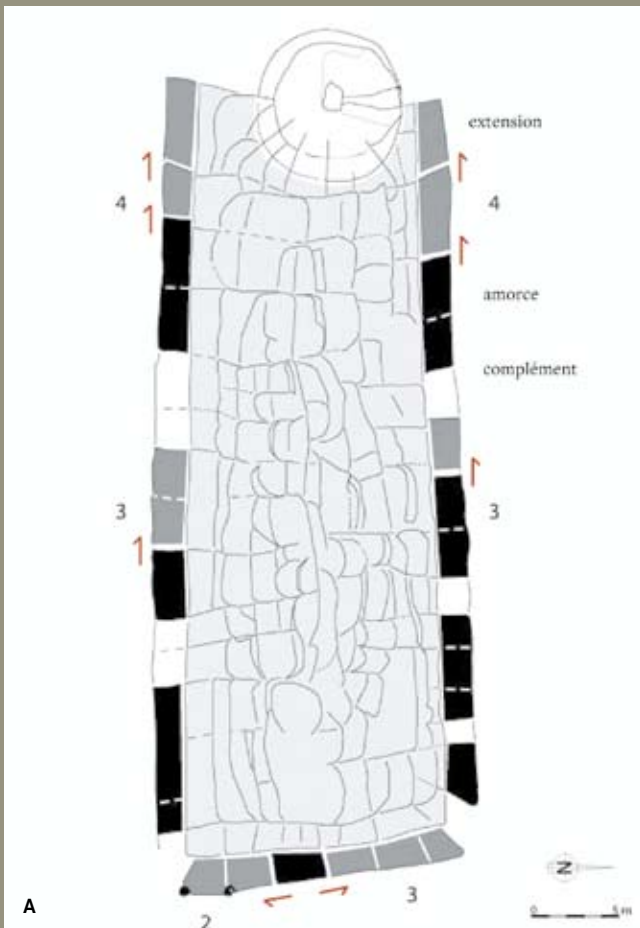
Archéologie du bâti et mégalithisme : une expérience

Les méthodes de l'archéologie du bâti s'appuient sur un vocabulaire précis, le relevé des élévations et l'étude des sources d'archives. Elles contribuent désormais largement à forger une histoire de la construction, de l'Antiquité à la période moderne. Pour ces périodes, l'archéologue dispose de sources comparatives et d'un éventail de références méthodologiques qui lui permettent de comprendre les pratiques du chantier de construction. Pour ceux qui étudient des constructions en pierre plus anciennes encore, de telles méthodes n'ont que rarement été formalisées de façon aussi détaillée ; notamment pour l'étude des monuments mégalithiques. Le programme de recherche en cours sur le Tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière, fut l'occasion de confronter les expériences des archéologues spécialistes du Néolithique à celles d'une archéologue spécialiste du bâti médiéval. Un premier travail universitaire est de plus en cours sur ce sujet. Ces deux regards croisés se sont révélés particulièrement complémentaires. Par exemple, ce qui est familier au premier pour de tels monuments mégalithiques, ne saurait être seulement assimilé à ce que l'on attribue généralement au registre des édifices en pierre sèche, pour le second : le traitement des fondations, la mixité des matériaux mêlant

terre et pierre, ou l'organisation interne de la structure révèlent une complexité insoupçonnée pour un spécialiste du bâti des périodes historiques. La pierre est débitée sur place et on envisage les constructeurs, carriers ; la grande technicité de la mise en œuvre de la construction suppose aussi qu'ils aient été ingénieurs, ne laissant guère le hasard guider leur démarche constructive. La prochaine étape révisera probablement dans la mise en place d'un glossaire, comme dans la définition des méthodes de l'archéologie du bâti applicables aux constructions des périodes préhistoriques.

Par Isabelle Parron-Kontis et Luc Laporte

▾ Ces architectures, au sens plein du terme, résultent souvent de la mise en œuvre coordonnée (A) d'un ou de plusieurs projets conceptuels où chaque élément peut avoir une fonction symbolique et/ou architectonique (B). DAO L. Quesnel, L. Laporte.



Recrutement funéraire et génétique des populations : une lignée mitochondriale très fréquente dans les populations du Néolithique ancien d'Europe continentale

Le site mégalithique de Prissé-La-Charrière (Deux-Sèvres) a livré les premières données paléogénétiques néolithiques françaises, qui ont pu être intégrées dans différents scénarios de néolithisation. Les analyses ont été menées sur les restes de 6 individus humains provenant de la chambre III, et ont porté sur la recherche et l'étude de l'ADN mitochondrial (transmis par la mère pour l'espèce humaine). Cet ADN n'était conservé que pour 3 des défunts, et la diversité mitochondriale observée permet d'exclure toute relation de type maternelle entre ceux-ci. Une lignée mitochondriale particulière, N1a, a pu être caractérisée chez l'un des individus. Alors qu'elle est très rare chez les populations européennes actuelles, cette lignée présente une large distribution au sein de groupes néolithiques depuis l'Europe centrale jusque dans l'ouest de la France, à Prissé. Différents scénarios peuvent être alors proposés, incluant (1) une continuité génétique depuis un pool génétique mésolithique commun, (2) une diffusion de la lignée N1a via le courant danubien, (3) ou encore un lien génétique entre ces groupes néolithiques au travers d'échanges matrimoniaux à longues distances. Le faible nombre de données paléogénétiques disponibles à ce jour pour le Néolithique européen ne permet pas de privilégier l'un de ces scénarios. Quoiqu'il en soit, l'accumulation de ce type de données devrait bientôt apporter des éléments de discussion fiables sur la dynamique des peuplements humains au cours du Néolithique. Enfin, elles démontrent combien l'histoire génétique de l'Europe a connu des transformations significatives avant et depuis le Néolithique.

par Marie-France Deguilloux,
Marie-Hélène Pemonge, Ludovic Soler,
Roger Joussaume, Chris Scarre,
Luc Laporte

